

Schéma pluriannuel d'accessibilité numérique 2025-2027

I) Contexte et engagement

Dans le cadre de ses obligations légales et de son engagement en faveur de l'inclusion numérique, AgroParisTech a entrepris une démarche structurée pour améliorer l'accessibilité de ses services numériques. Cette démarche s'inscrit dans le respect du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et vise à garantir l'égalité d'accès à l'information et aux services en ligne pour tous les utilisateurs, y compris les personnes en situation de handicap.

AgroParisTech est pleinement conscient de ses obligations en matière d'accessibilité numérique et de l'importance de garantir un égal accès à l'information pour tous nos utilisateurs et utilisatrices.

Cette démarche se concrétise par la création d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique, complété par des plans d'action annuels. L'objectif est de soutenir la mise en conformité avec le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et de favoriser l'amélioration continue des sites web et applications concernés.

Le présent schéma pluriannuel couvre la période **septembre 2025- septembre 2027** et s'appuie sur les audits d'accessibilité réalisés sur nos sites web pour identifier les mesures correctives et préventives nécessaires.

II) Périmètre et objectifs

A) Périmètre

- Ensemble des sites internet ouverts au public d'AgroParisTech
**La direction de la communication se porte garante des services numériques dont elle a la charge : les sites web et tout document hébergé sur ses sites.
Ne sont pas concernés par ce schéma les progiciels, les outils et plateformes professionnels utilisant une interface web ainsi que les applications en mode authentifiées relevant de la direction des systèmes numériques.**
- L'intranet actuel (SPIP, 2007), obsolète et non audité, est exclu de cette démarche. Un nouvel intranet conforme au RGAA sera mis en ligne au second trimestre 2026 et fera l'objet d'un audit réglementaire : échantillon représentatif, 106 critères RGAA, auditeur indépendant certifié et déclaration de conformité.
- Les documents bureautiques publiés et contenus multimédias sur ses sites feront l'objet d'une mise en conformité progressive comme indiqué dans le présent document.

B) Objectif général

Atteindre un niveau de conformité RGAA de **75% minimum** sur l'ensemble des services numériques d'ici fin 2027.

C) Objectifs intermédiaires

- **Septembre 2025** : 52% de conformité
- **Septembre 2026** : 65% de conformité globale
- **Septembre 2027** : 75% de conformité globale



III) Gouvernance et pilotage

A) Pilotage

- **Pilote** : direction de la communication
- **Référent accessibilité** : responsable communication numérique et interne
- **Comité de suivi**
 - Directrice de la communication
 - Secrétaire générale
 - Référente handicap
 - Cheffe du pôle qualité de vie, santé et conditions de travail
 - Responsable des marchés publics/achats
 - Juriste/Responsable des affaires juridiques

B) Modalités de suivi

- **Réunions semestrielles** de suivi du comité
- **Rapport annuel** d'avancement
- **Audits de contrôle** semestriels sur sites prioritaires

IV)Principes

A) Prise en compte de l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique et la conformité au RGAA constituent des exigences contractuelles qui interviennent dans l'évaluation qualitative des offres de prestataires, en particulier dans le cadre des appels d'offres.

Pour ce faire, les processus de passation des marchés et les critères d'évaluation des candidatures ont été révisés afin d'intégrer les obligations de conformité au RGAA.

Ces obligations sont également inscrites dans les conventions avec les opérateurs, délégataires et partenaires.

B) Traitement des retours utilisateurs

Conformément au RGAA et aux attentes des utilisateurs, une adresse générique de signalement, accessibiliteweb@agroparistech.fr a été créée pour permettre aux personnes en situation de handicap (personnel et visiteurs) de faire part des difficultés d'accessibilité rencontrées sur les sites.

C) Contrôle et validation de la conformité

Chaque site du périmètre fait l'objet d'un audit d'accessibilité lors de sa mise en ligne, de mises à jour majeures, de refontes ou à l'issue des travaux de mise en conformité, afin d'établir la déclaration de conformité réglementaire.

Ces audits sont menés par des personnes formées et indépendantes du projet, en complément des contrôles qualité habituels réalisés tout au long du cycle de développement.

V) Inventaire des sites internet

AgroParisTech administre 11 sites destinés aux usagers de l'établissement.



Compte tenu de leur nombre, de leur niveau d'utilisation et de leur cycle de développement, il a été décidé de prioriser les actions sur six sites stratégiques. L'importance peut être mesurée par la fréquentation, le service rendu et par le rôle que joue ses sites web au sein de l'École.

- <https://agroparistech.fr/>
- <https://formation-continue.agroparistech.fr/>
- <https://chairecosmetologie.agroparistech.fr/>
- <https://abies.agroparistech.fr/>
- <https://innlabs.agroparistech.fr/>
- <https://orientationlogement.agroparistech.fr/>

VI) Agenda planifié des interventions

Ce schéma pluriannuel est décliné en plans d'action annuels exposant de manière détaillée les actions entreprises pour traiter l'ensemble des problématiques d'accessibilité.

A) Actions réalisées

a) Formation et montée en compétences

05/12/23	Design des services numériques	« Vérifier l'accessibilité »	1 personne	½ journée	Gratuit
14/12/23	Design des services numériques	« Créer un PDF (vraiment) accessible »	1 personne	½ journée	Gratuit
17/12/24	AccessProd	« Rédiger des contenus éditoriaux accessibles »	7 personnes	1 journée	1680€
Tout au long	En interne	Initiation à l'accessibilité numérique pour les contributeurs web	Groupe de 4 pers. 50 pers. formées)	1h30	/

b) Audit et diagnostic

- Audits d'accessibilité de 9 sites (janvier 2025)
 - <https://www.agroparistech.fr/> (audit de contrôle)
 - <https://formation-continue.agroparistech.fr/>
 - <https://chairecosmetologie.agroparistech.fr/>
 - <https://abies.agroparistech.fr/>
 - <https://plateforme-trajectoire.agroparistech.fr/>
 - <https://journées-innovation-agricole.agroparistech.fr/>
 - <https://salonagriculture.agroparistech.fr/>
 - <https://orientationlogement.agroparistech.fr/>
 - <https://200ans.agroparistech.fr/>
- Publication des déclarations d'accessibilité
- Création de feuilles de route contribution et maquettage

B) Actions en cours (2025)



a) Contenus visuels et multimédia

- **Alternative textuelle** : renseignement pour images informatives, suppression pour images décoratives
- **Textes sur images** : ajout de couches de couleur et ombres portées
- **Multimédia** : transcription textuelle complète

b) Navigation et structure

- **Liens** : titres explicites
- **Structure** : hiérarchie des titres, mise en forme correcte
- **Navigation clavier** : correction ordre de tabulation (bandeau cookies)

c) Formulaire

- Indication des champs obligatoires
- Messages d'erreur visibles

d) Langues

- Identification technique des mots en langue étrangère

C) Actions programmées en 2026

- **Charte graphique** : déclinaison et application pour conformité contraste (1^{er} trimestre)
 - Contraste et couleurs : respect du rapport de contraste minimum
 - Correction : information non donnée uniquement par la couleur
- **Documents bureautiques**
 - Formation des contributeurs « Produire des documents accessibles » (3^e trimestre)
 - Création dans l'intranet d'une page dédiée à l'accessibilité numérique : définition, obligations, guide et bonnes pratiques. (3^e trimestre)
 - Création dans l'intranet d'une sensibilisation à l'accessibilité numérique pour les nouveaux arrivants (personnels et étudiants) renvoyant vers la page dédiée (3^e trimestre)
 - Mise en conformité des nouveaux documents bureautiques (4^e trimestre)
- Audit : <https://innlabs.agroparistech.fr/>
- Audit : <https://200ans.agroparistech.fr/>

D) Actions programmées en 2027

- **Documents bureautiques**
 - Mise en conformité des nouveaux documents bureautiques (1^{er} trimestre)
 - Remplacement progressif des documents non conformes (1^{er} et 2^e trimestre)
- **Audit intermédiaire** : évaluation de conformité (4^e trimestre)
- **Plan d'amélioration continue** : définition stratégie post-2027

VII) Ressources et moyens

A) Ressources humaines

- **0,1ETP** référente accessibilité (responsable communication numérique)



- **Formation continue** : en interne par la référente accessibilité + en externe à budgéter
- **Prestataire externe** : non évalué

B) Ressources techniques

- **Outils d'audit** : logiciels et extensions libres spécialisés
- **Développements** : corrections techniques sites web
- **Documentation** : guides et procédures internes

C) Budget prévisionnel 2025-2027

- **Formation** :
 - Créer des documents bureautiques accessibles pour les contributeurs web
 - à budgéter pour la référente accessibilité
- **Audits externes** : 2000 € (nouveaux sites à auditer) + évaluation de conformité 8000 €
- **Développements / évolutions - corrections techniques** : à évaluer
- **Adaptation charte graphique** : 4200 €
- **Outils**
- **Total** : à évaluer

VIII) Indicateurs de suivi

A) Indicateurs quantitatifs

- **Taux de conformité RGAA global** pour les six sites prioritaires : 75% et intranet : 80%
- **Nombre de critères conformes** / nombre total de critères
- **Nombre de pages auditées** vs nombre total de pages
- **Nombre de documents bureautiques conformes** / total documents : 60%

B) Indicateurs qualitatifs

- **Niveau de formation des équipes**
Sensibilisation à l'accessibilité numérique pour les contributeurs web (3 heures/an) complétée par des bilans d'application.
- **Satisfaction utilisateurs** : enquête annuelle
- **Temps de réponse** aux signalements d'accessibilité
Accusé de réception sous 48h, première analyse sous une semaine et résolution en fonction de la complexité.

C) Tableau de bord semestriel

Indicateur	Objectif 2025	Objectif 2026	Objectif 2027
Conformité globale	52%	65%	75%
Sites prioritaires conformes	2/5	3/5	4/5
Documents conformes	20%	50%	70%
Équipe formée	80%	90%	100%



IX) Amélioration continue

A) Mécanismes d'ajustement

- **Révision annuelle** du schéma selon évolution réglementaire
- **Retours utilisateurs** : canal de signalement dédié
- **Veille technologique** : évolution RGAA et bonnes pratiques

B) Communication

- **Publication** du schéma sur les sites web
- **Sensibilisation** de la communauté AgroParisTech
- **Partage d'expérience** avec d'autres établissements

X) Modalités de mise à jour

Ce schéma pluriannuel fera l'objet d'une révision annuelle pour :

- Ajuster les objectifs selon l'avancement réel
- Intégrer les évolutions réglementaires (RGAA, directives européennes)
- Adapter les ressources aux besoins identifiés

Prochaine révision prévue : septembre 2026

Fait le 30 septembre 2025